

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DELIBERATION N° 2023-014

**Le 13 mars deux mil vingt trois**

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Michel THIEN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 mars 2023

**PRESENTS : M. THIEN, M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BOUVANT, Mme PARIOT, M. BRAYER, Mme CALEYRON, M. JOMAIN, Mme GIRAUD, Mme RIVET, M. KALFON, Mme JONCHY, M. WADBLED, Mme LACHIZE, M. TROUVE, Mme DUC, M. CHEVALIER ; M. PINCON, Mme DECK, Mme VACHE, M. GIRARDOT, M. WAKOSA, Mme GRONDIN COUPANEC**

**ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme AUCAGNE (au profit de M. GIRIN) ; M. SILVY (au profit de M. BRAYER) ; Mme RIVIERE (au profit de Mme GRONDIN COUPANEC),**

**ABSENT EXCUSE : M. MARTIN**

**SECRETAIRE DE SEANCE : M. PINCON**

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 23

Pouvoirs : 3

### **Objet : Vote du budget primitif 2023**

En raison du basculement en nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, il est nécessaire de procéder au vote du taux de fongibilité des crédits.

Il est ainsi proposé de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, **dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections** (fonctionnement et investissement), dans le BP 2023 de la commune, déterminées à l'occasion du budget.

Le budget primitif 2023 est présenté avec la reprise des résultats 2022 et se résume comme suit :

## Section de fonctionnement

Les recettes et les dépenses de la section fonctionnement s'élèveraient à **5 441 794.18 €**.

### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Recettes de fonctionnement	BP 2022 + DM	BP 2023
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 122 444,78 €	1 365 792,25 €
013	Atténuations de charges	44 000,00 €	36 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 171,77 €	29 939,93 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	383 300,00 €	395 300,00 €
73	Impôts et taxes	2 764 262,00 €	477 262,00 €
731	Fiscalité directe		2 549 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	665 000,00 €	544 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	41 500,00 €	43 500,00 €
77	Produits exceptionnels	2 000,00 €	1 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 030 678,55 €</b>	<b>5 441 794,18 €</b>

### Observations sur les recettes de fonctionnement :

Chapitre 13 : Les atténuations de charges comprennent les remboursements par l'assurance pour les absences du personnel en raison d'arrêts maladie et des remboursements sur d'autres charges sociales.

Chapitre 70 : Les produits des services, du domaine et ventes diverses comprennent les régies animation/jeunesse, micro-crèche, centre de loisirs, restaurant scolaire, la participation des communes de Gleizé et Villefranche pour les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire à LIMAS (compte 7067), la vente des concessions au cimetière, les cotisations médiathèque pour les adhérents n'habitant pas LIMAS, la refacturation à la CAVBS (fluides de l'école de musique), le versement EDF pour panneaux solaires.

Chapitre 73 : Les Impôts et taxes regroupent le produit des Droits de Mutation et les attributions de compensation de la CAVBS (constantes), les redevances pour occupation du domaine public (des fournisseurs d'énergie)

Chapitre 731 : Fiscalité directe regroupent le produit des taxes locales tenant compte d'une majoration des bases d'imposition de + 7 % (loi de finances), la taxe sur la publicité extérieure (TLPE).

Chapitre 74 : Les dotations, subventions et participations comprennent principalement la dotation forfaitaire (DGF), la dotation nationale de péréquation, le fonds de compensation de la TVA, le fonds départemental de la taxe professionnelle, les compensations par l'Etat des exonérations de taxe foncière, les subventions de la CAF, les participations des communes de Gleizé et Villefranche pour les enfants scolarisés à LIMAS (compte 7488).

Chapitre 75 : Les autres produits de gestion courante correspondent aux revenus des immeubles, les remboursements des mises en Fourrière.

**Chapitre 77 : Les produits exceptionnels** regroupent des cessions (matériel), certaines subventions exceptionnelles et les remboursements suite aux sinistres.

### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BP 2022 + DM	BP 2023
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	287 500,00 €	00,00 €
011	Charges à caractère général	1 424 232,00 €	1 750 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 116 000,00 €	2 203 500,00 €
014	Atténuations de produits	75 000,00 €	50 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	348 596,32 €	439 452,88 €
65	Autres charges de gestion courante	751 367,69 €	981 810,13 €
66	Charges financières	7 482,54 €	5 031,17 €
67	Charges exceptionnelles	18 500,00 €	10 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 000,00 €	2 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 030 678,55 €</b>	<b>5 441 794,18 €</b>

### Observations sur les dépenses de fonctionnement :

**Chapitre 11 : Les charges à caractère général** englobent l'achat des repas pour le restaurant scolaire, les fluides (le montant a été majoré du fait de la conjoncture économique), les fournitures diverses, les contrats de prestations de services, les locations de matériel, les contrats de maintenance, l'entretien des véhicules et matériels, les honoraires (médecins experts, assistance juridique, avocats, notaires), les dépenses pour fêtes et cérémonies, l'achat des livres et CD de la médiathèque, les transports (piscine et centre de loisirs), les frais de déplacements, d'affranchissement, le nettoyage des vitres, les frais scolaires versés à Gleizé et Villefranche, le versement à l'Agglo pour l'instruction des permis de construire par le pôle Droit des sols, la taxe foncière (acquittée pour l'immeuble de rapport).

**Chapitre 12 : Les charges de personnel et frais assimilés** comportent les différents éléments de rémunération des agents (titulaires, contractuels et emplois aidés) ainsi que l'assurance des risques statutaires, les prestations sociales versées aux agents (chèques déjeuner, etc...). La prévision intègre le coût du poste des 2 agents en disponibilité.

**Chapitre 14 : Les atténuations de produits** regroupent les prélèvements comme le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal. Cette année, il n'y a plus de prélèvement au titre de la loi SRU dans la mesure où nous avons versé à l'OPAC en 2022 une subvention de 150 000 € pour la construction de logements sociaux rue du Bayard.

**Chapitre 42 : Les opérations d'ordre de transferts entre section** correspondent à la dotation aux amortissements donc varient en fonction des investissements effectuées lors de l'exercice antérieur. Une somme équivalente est inscrite en recette d'investissement.

**Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante** comprennent les indemnités des élus et les cotisations qui s'y rapportent, les contributions aux organismes (SYDER, SICSSV...), la subvention versée au CCAS, les subventions versées aux écoles et différentes associations,

les aides à la formation BAFA, à l'acquisition de récupérateurs d'huile, la collectivité verse également sur ce chapitre l'indemnité d'imprévu suite à la hausse des denrées alimentaires et de l'énergie.

Chapitre 66 : Les charges financières regroupent les intérêts de la dette et les ICNE (Intérêts courus non échus).

### **Section d'investissement**

Les recettes et les dépenses de la section investissement s'élèveraient à **2 928 347,27 €**

#### **Recettes d'investissement**

<b>Chapitre</b>	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>BP 2022 + DM</b>	<b>BP 2023 ET RAR</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 238 085,83 €	1 966 950,39 €
040	Dotations d'amortissement	354 271,42 €	439 452,88 €
041	Opérations patrimoniales	879 834,83 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	790 000,00 €	400 000,00 €
13	Subventions d'investissement	185 994,00 €	121 944,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 448 186,08 €</b>	<b>2 928 347,27 €</b>

#### **Observations sur les recettes d'investissement :**

Chapitre 040 : Dotation d'amortissement : le montant est calculé chaque année en fonction des biens amortissables et de la durée d'amortissement. Ce mécanisme est prévu pour le renouvellement des biens. Le même montant est inscrit en dépenses de fonctionnement

Chapitre 10 : Fond de compensation de la TVA : le montant est calculé chaque année en fonction des dépenses éligibles.

Chapitre 13 : Subventions : Nous attendons la parution de certains règlements de subvention de la part des différents financeurs (Région, Département, ...). Dans la mesure où nous n'avons aucune notification à date, aucune somme n'est inscrite à ce chapitre.



## Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

Berser  
Levrault

ID : 069-216901157-20230313-2023014-DE

Chapitre	Dépenses d'investissement	BP 2022 + DM	BP 2023 DONT RAR
020	Dépenses imprévues	121 283,01 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 171,77 €	29 939,93 €
041	Opérations patrimoniales	879 834,83 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	20 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	62 486,03 €	64 920,28 €
20	Immobilisations incorporelles	48 626,43 €	47 057,60 €
204	Subventions d'équipement versées	150 000,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 471 125,56 €	2 143 979,46 €
23	Immobilisations en cours	706 658,45 €	622 450,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 448 186,08 €</b>	<b>2 928 347,27 €</b>

### Observations sur les dépenses d'investissement :

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers : Il s'agit d'une nouvelle dépense puisque la commune va reverser à l'agglomération la taxe d'aménagement perçue sur les autorisations d'urbanisme délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour des biens situés en zone d'activité. Le montant est estimé.

Chapitre 16 : Remboursement des emprunts : on inscrit à ce chapitre le montant du remboursement du capital des emprunts.

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : on inscrit à ce chapitre les frais d'études (inclus dans la maquette des investissements)

Chapitres 21 et 23 : Dépenses d'investissement : le tableau détaille les différentes opérations.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 6 mars 2023

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (22 POUR, 4 ABSTENTION) :**

- adopte le budget primitif 2023, tel que présenté dans le développement ci-dessus
- autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

Pièce jointe : tableau détaillant les nouvelles opérations d'investissement

Pour extrait conforme  
Michel THIEN, Maire





Version du 22/02/2023		BUDGET 2023 : INVESTISSEMENTS	
OBJET	PROPOSITIONS BUDGETAIRES	MONTANT TTC BUDGETISE	TOTAL TTC
	<b>Avantant Maîtrise d'Ouvrage Délégée</b>	6 864 €	66 956 €
	<b>Phase 2 : Mandat AMD / Maîtrise d'œuvres / CS/PS / Bureau de contrôle / Diagnostics</b>	60 132 €	
	<b>1 - ECOLE MATERNELLE</b>		
	Extérieur : Isolation des murs par l'extérieur	123 000 €	
	Extérieur : Remplacement des menuiseries et des volets roulants	232 000 €	
	Extérieur : Pose d'une avancée en façade de type Brise-Soleil	58 200 €	
	Eclairage : Remplacement en sources LEDs, détecteurs dans les circulations	17 000 €	
	Salle de Motricité : Réfection du faux plafond et de l'isolation sous toiture, remplacement éclairages LEDs	29 200 €	
	Sanitaires : Alimentation en eau dédiée à chaque lavabo	8 600 €	
	<b>3 - ECOLE PRIMAIRE</b>		
	Préaux : Traitement Menuiseries + Pose d'un film anti-chaleur	11 200 €	
	Préaux : rénovation et nouvel agencement des sanitaires	17 000 €	
	Eclairage des circulation : Bouteaux poussoirs, détecteurs de présence temporisés, relamping LEDs	13 400 €	
	<b>4 - RESTAURANT SCOLAIRE</b>		
	Isolation sous dalle (plafond Local Comité des fêtes)	11 600 €	
	<b>5 - POLE PETITE ENFANCE</b>		
	Traitement Menuiseries et pose d'un film anti chaleur	4 800 €	
	<b>6 - DIVERS BATIMENTS</b>		
	Chauffage Ecole Primaire et Maternelle : pose de sondes de régulation de température	9 800 €	
	Travaux économie d'énergie dans les bâtiments - Chauffage, éclairage	31 200 €	
	Remplacement porte salle du Lavoir	7 000 €	
	Diagnostcs, études et travaux tranche 1.	450 000 €	
	Diagnostcs et études thermiques de réhabilitation des bâtiments du stade, mise en conformité ADAP, préservation des ressources en eau (cuve de récupération).	10 000 €	
	Etudes de remplacement du revêtement sportif du terrain (Synthétique)	22 500 €	
	<b>MOR / CS/PS / ETUDES</b>		
	<b>1. AMENAGEMENT PAYSAGER DU CENTRE VILLE (secteur de la voirie)</b>		
	Désimperméabilisation du parvis et réfection du revêtement de sol	162 000 €	
	Végétalisation du parvis et autour du bassin - création d'îlots de fraîcheur pour favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement	33 000 €	
	Préservation de la ressource en eau : installation d'une cuve de récupération d'eau pluviale + pompe	28 000 €	
	Mise en valeur du bassin de la Voirie : rénovation du mur du bassin, remplacement des clôtures, embellissement des accès, bancs et mobilier.	153 000 €	
	<b>2. VEGETALISATION ET AMENAGEMENT COUR SUD DE L'ECOLE MATERNELLE</b>		
	Désimperméabilisation de la cour,	77 000 €	
	végétalisation, création d'îlots de fraîcheur.	30 000 €	
	<b>3. AMENAGEMENTS COMPLEMENTAIRES</b>		
	Aménagement de zones de jeux différenciés, parcours de motricité	32 000 €	
	Installation de cuves récupératrices d'eau pluviale sur les bâtiments.		
	Extension du réseau arrosage en goutte à goutte, oyses, paillage, choix des essences	20 000 €	
	<b>AMD Marché Voirie</b>		
	Travaux : Réfection enrobés divers rues, caniveaux, grilles, etc.	10 000 €	
	Signalisations verticales, aménagements de sécurité	220 000 €	
	Etudes d'aménagement de la rue : enfouissement réseaux, Comptage, aménagements routiers, végétalisation, gestion des eaux	20 000 €	
	Redar Pédagogique Mobile	9 000 €	
	Travaux divers dans les bâtiments	12 000 €	
	Divers informatiques : Licences, équipements informatiques, logiciels médiathèque, cimetière	310 000 €	
	Divers équipement Services techniques (tondeuse, souffleur, etc.)	41 000 €	
	Mobilier divers	23 000 €	
	Pannesu d'information avec plan de ville dans le centre village	9 000 €	
	Acquisition véhicule zéro émission	5 000 €	
	Mise aux normes poteaux incendie	42 000 €	
	Réserve foncière	15 000 €	
		500 000 €	
	<b>TOTAL BUDGET 2023 (TTC)</b>	<b>2 689 495 €</b>	<b>2 689 495 €</b>
	<b>DEPENSES RESTE A REALISER</b>		<b>123 000 €</b>
	<b>DEPENSES BUDGET 2023</b>		<b>2 689 495 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES 2023</b>		<b>2 813 495 €</b>